



MERCREDI 7, JEUDI 8 & VENDREDI 9 JUILLET 2021

LE GRAND BORNAND

Dynamique communaliste : une opportunité à saisir pour le mouvement intercommunal ?

Admettons-le : l'intercommunalité a surfé sur la vague du succès au cours des deux dernières décennies et rien ne semblait pouvoir l'arrêter. Progressivement responsabilisées dans les domaines du développement économique, de l'habitat, des mobilités, de l'aménagement et de l'environnement, les communautés se sont imposées comme les pivots de notre organisation territoriale, comme l'échelle des solutions en matière de conception et de mise en œuvre des services publics locaux. Mieux : mobilisée sur tous les fronts au cours du printemps 2020, l'intercommunalité a pu (é)prouver au plus fort de la période pandémique, sa capacité d'action et de solidarité en assurant le maintien sur nos territoires d'un ensemble de services de base (eau et assainissement, collecte et tri des déchets, maintien à domicile des personnes âgées, déploiement des réseaux de THD...) essentiels à la vie quotidienne de nos concitoyens.

> La fin du consentement ?

L'heure de la consécration alors ? Pas tout à fait. En réalité, **jamais la légitimité du périmètre d'intervention de nos communautés et métropoles n'a semblé autant discutée qu'aujourd'hui**, la dernière séquence électorale locale ayant indéniablement intensifié cette « dérive ». De quoi parle-t-on ? Pêle-mêle, de ces exécutifs nouvellement élus ou réélus dont la « vision » semble ramener l'intercommunalité à une coopérative de communes ; de la remise en cause de la répartition des compétences au sein du bloc local et de la réouverture de négociations autour du « qui fait quoi » ; de la démultiplication des processus de « dé-mutualisation » qui affectent même des communautés historiquement pionnières en la matière ; de ces édiles municipaux enfin qui font le choix de ne pas siéger dans les instances communautaires ou métropolitaines... **Bref, d'un risque d'effacement progressif de l'« esprit » de solidarité de l'intercommunalité au profit d'un retour du communalisme.** Alors oui, peut-être aurait-il fallu être attentif à l'expression d'un « blues des maires » fortement médiatisé au cours de l'été 2018 et à son issue législative, la loi Engagement et proximité qui promettait de revenir, au moins symboliquement, à une organisation « traditionnelle » du monde territorial recentré autour de la figure hégémonique du « maire ». Mais tout de même, **il était difficile de prévoir le reflux politique, voire « idéologique » dont la dynamique intercommunale fait l'objet au sein de certaines assemblées communautaires mais aussi métropolitaines.**

> Réinventer le « modèle intercommunal »

En somme, nous assistons, en ce moment même, à la redéfinition des modalités de fonctionnement et de déploiement du bloc local. **Pouvait-il d'ailleurs en être autrement alors que la dernière réforme territoriale en date a quasiment divisé par deux le nombre d'intercommunalités mais n'a conduit qu'à la diminution de 4% du nombre de communes ?** Sans doute non. Mais, pour l'ADGCF, cette spirale a priori mortifère pour la dynamique intercommunale pourrait être en réalité la condition de sa survie. Pourquoi ? **Parce qu'elle la contraint à se relancer, voire à se réinventer.** Dit autrement, il nous faut désormais dépasser les figures historiques de l'intercommunalité dite de « réseaux » mais aussi celle de « projet » et engager sans plus attendre la mutation profonde du modèle intercommunal. C'est précisément l'objet de ces treizièmes Universités d'été des directeurs généraux des communautés et métropoles. **Dans le monde post COVID-19 qui s'annonce, tout à la fois financièrement exsangue, réceptacle d'une demande sociale forcément croissante et soucieux d'une conquête écologique des territoires, c'est essentiellement la capacité des administrations locales à nouer des collaborations à géométrie variable qui définira l'efficacité de l'action publique.** Dans ce contexte, l'intercommunalité doit progressivement devenir l'espace où seront passées au tamis puis coordonnées afin d'être mieux territorialisées l'ensemble des politiques publiques fabriquées au sein du bloc local. Dit autrement, **l'enjeu de cette nouvelle édition des Universités d'été de l'ADGCF est de définir le mode d'emploi d'un exercice du pouvoir local reposant sur la capacité des communautés et métropoles à « faire avec » leurs communes, mais aussi à continuer parallèlement « à faire » tout en s'attachant à « faire faire », c'est-à-dire à renforcer les chaînes de production collective, à mobiliser les ressources de la société locale tout en luttant contre ses vulnérabilités.**

Florence RAVEL

Secrétaire générale adjointe de l'ADGCF

DROITS D'INSCRIPTION PAR PERSONNE

DG ADHÉRENT ADGCF : 150€ TTC
DG NON ADHÉRENT : 300€ TTC